

JOHANNESBURG : une étape charnière dans le processus de développement durable

*Emmanuel Seck
Enda - Energie
Mars 2002
energy2@enda.sn*

Plusieurs années se sont écoulées depuis que les pays se sont engagés dans des processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'action de lutte contre la désertification. Ces processus aussi laborieux soient ils, confirment l'importance accordée par la convention à la participation des acteurs non gouvernementaux de manière générale et aux liens de partenariat à établir avec les pouvoirs publics.

Même si les niveaux de participation diffèrent d'un pays à l'autre, l'une des principales leçons que l'on tire des processus de mise en œuvre de la convention, est que les programmes d'action peuvent contribuer sensiblement à la démocratisation des relations avec les acteurs de la société civile pour la définition de stratégies durables de développement.

Dans plusieurs pays, les ONG jouent aujourd'hui un rôle de partenaires à part entière des gouvernements dans la définition des priorités nationales de développement, alors que jusqu'à Rio, soit il y a une dizaine d'années, ces mêmes ONG n'avaient que peu de relations avec leurs pouvoirs publics. Il est par conséquent important pour les ONG, que cette leçon soit portée à la connaissance de la communauté internationale, lors du sommet sur le développement durable en 2002.

Il serait important de mettre cette leçon en exergue à Johannesburg pour réussir à donner à la convention de lutte contre la désertification, toute l'attention qu'elle mérite au niveau international. C'est à travers une bonne compréhension de la désertification et de ses effets sur le développement et la survie des communautés de base, qu'il sera davantage possible aux pays développés de mieux aborder la problématique des migrations de populations en provenance des zones arides.

Certes, des efforts ont été faits par la communauté internationale pour soutenir diverses initiatives d'atténuation des effets de la sécheresse et la survie des communautés locales confrontées à la dégradation des terres. Toutefois, ces efforts orientés dans plusieurs cas vers l'élaboration des documents de programmes et à l'organisation d'ateliers, restent insuffisants au regard des besoins de financement pour la mise en œuvre des programmes de développement durable.

Outre le besoin financier, les efforts doivent également porter sur le renforcement des capacités de recherche sur la connaissance des obstacles sociaux, politiques et économiques au développement durable du fait de la nouvelle tendance d'internationalisation des problèmes écologiques. Cette internationalisation nous fait constater qu'aujourd'hui, le phénomène de globalisation n'est pas seulement d'ordre économique, mais aussi écologique.

Les accords multilatéraux (sur la désertification, les changements climatiques et la biodiversité), issus du processus enclenché à Rio, sont une illustration parfaite de cette internationalisation des problèmes d'environnement.

De plus des études ont été menées sur les synergies possibles entre les différents sujets traités par ces accords. Les conclusions auxquelles ces études sont parvenues montrent que ces thèmes sont intrinsèquement liés et qu'ils n'auraient pas du être abordés de manière sectorielle à Rio. Des efforts ont également été entrepris par les différents secrétariats dans le sens d'une meilleure coordination des programmes d'action. Mais quelle approche pourrait-on adopter alors ?

Il s'agit d'aller au-delà, en adoptant par exemple des approches permettant l'application combinée de toutes les mesures préconisées par toutes les conventions sur l'environnement, au sein des mêmes écosystèmes.

C'est pour cette raison que Johannesburg sera une étape charnière dans l'évaluation des acquis de l'application des actions envisagées par chacune de ces conventions prises individuellement et des synergies qui ont été possible.

Il s'agit par ailleurs pour les acteurs gouvernementaux ou non gouvernementaux de soutenir les populations les plus démunies vivant dans les zones arides des pays en développement où les moyens de subsistance sont directement liés aux ressources naturelles. Ce soutien doit permettre de lutter contre la pauvreté et la marginalisation à travers des méthodes de gouvernance plus équitables.

L'application ces méthodes de gouvernance permettrait, par exemple, une meilleure prise en compte de la dimension genre dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Malgré les avancées notées sur ce front, le constat est que les femmes restent encore exclues des processus de prise de décision politique en matière de gestion des ressources. Des études récentes indiquent, même, que les femmes et les enfants, dans certaines régions d'Afrique, produisent plus des trois quarts (80%) de l'alimentation de base, en revanche, elles ne reçoivent que 10% des revenus générés et ne contrôlent que 1% des terres (Banque Mondiale, 1998).

Cette disparité n'est t'elle pas l'illustration parfaite d'un manque d'équité ? Comment peut-on atteindre les objectifs de développement durable si les femmes, c'est à dire les acteurs les plus concernés, ne sont pas associées à la prise de décision ?